




DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2024

Délibération N° DEL_137_2024 – Attribution de subventions exceptionnelles à des associations culturelles et versement anticipé d'une partie des subventions de fonctionnement aux associations MJC des Blanchettes et Mâcon Symphonies

1 DOCUMENT – Publié le 30 décembre 2024

 **DEL_137_2024_Attribution_de_subventions_aux_associations_culturelles_Macon_Symphonies.pdf**
(.pdf, 168,8 KB)

 **TÉLÉCHARGER**



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h 30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9 h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

**ESPACE
PRESSE**